



La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016

Extension du champ de compétence des agences de l'eau à la connaissance, à la protection et à la préservation de **la biodiversité terrestre et marine** dans le cadre des stratégies nationales et régionales pour la biodiversité.













L'agence de l'eau & la biodiversité

Une entrée milieux

Soutien d'actions et de préservation et de restauration des milieux pour atteindre le bon état, favorables au développement des espèces.

Des espaces à enjeux pour les bassins RMC

- ☐ les têtes de bassin versant,
- ☐ les espaces de bon fonctionnement ou de mobilité des cours d'eau.
- ☐ les zones humides,
- ☐ les milieux méditerranéens (mares temporaires, lagunes...),
- ☐ les milieux marins et les « hot spots » côtiers de biodiversité,
- □ les mosaïques de milieux secs (pelouses sèches, prairies mésophiles...) et humides,
- et certains milieux naturels secs utiles à la préservation de la essource en eau.



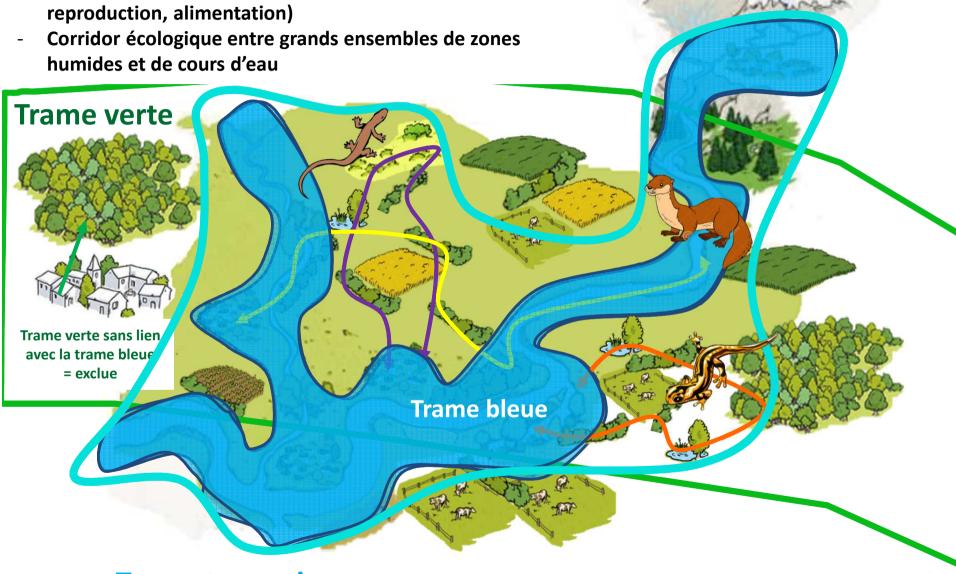


La Trame Turquoise

Echelle du sous bassin versant

Fonctions écologiques :

 Rôle dans le cycle de vie d'espèces-cibles (déplacement, reproduction, alimentation)



Trame turquoise



Les appels à projets « Eau et Biodiversité »

Une montée en puissance :

Premières « initiatives biodiversité » en 2016-2017

2018 : 24 projets financés pour 1,5 M€ (10ème programme)



11ème programme :

55 M€
Le montant dédié
aux appels à projets
« Eau et biodiversité » sur la période 2019-2024.

2019 : 37 projets financés pour 3,34 M€

2020 : 52 projets à financer pour 7,4 M€

Et pour la Région Provence Alpes Côte d'Azur ?

	Nb dossiers	Mt opérations	Mt aides
2017	27	2 611 757	2 026 379
2018	10	874 553	374 261
2019	5	549 655	305 655
2020	10	1 349 616	875 581
Totaux	52	4 744 848	3 065 077





7009.107h

11^{ème} programme 2019-2024 : des appels à projets (AAP) Eau et Biodiversité



- 1 appel à projets par an
- Objectif : Reconquête de la biodiversité aquatique et humide
- AAP 2021 : 10 M€ (ambition renforcée proposée au prochain d'administration)
- Taux d'aide maximal incitatif à 70%
- Approche transversale et participative : jury régional (DREAL, OFB, Régions ou Collectivité de Corse, ARB (le cas échéant), Agence + avis des Départements)
- Calendrier AAP 2021 :

Date d'ouverture : 01/11/2020

Dépôt d'une demande d'aide jusqu'au 30/04/2021







Marathon de la biodiversité

Une opération pour relever le défi écologique de la restauration de la trame turquoise













Le Marathon en bref = 5 exigences

- 1) Un portage par une collectivité et des élus référents mobilisés
- 2) Un comité de pilotage qui réunit l'ensemble des acteurs concernés
- 3) Une stratégie de restauration des corridors écologiques, depuis les milieux aquatiques vers les milieux secs
- 4) Un objectif de restauration/création d'infrastructures écologiques dont une cible de 42 km de haies et 42 mares
- 5) L'engagement des bénéficiaires et propriétaires à entretenir les infrastructures écologiques pour une durée minimale de 5 ans



L'Agence financera à 70% dans l'AAP Eau et Biodiversité annuel et accompagnera la valorisation du projet et des acteurs





